



INDUSTRIE DES NOUVEAUX SYSTEMES ENERGETIQUES :

L'ETAT ET LES INDUSTRIELS S'ENGAGENT EN FAVEUR D'UNE FILIERE COMPETITIVE D'HYDROGENE BAS CARBONE

Près d'un an après le Plan National Hydrogène lancé pour relever les défis de la transition écologique, les étapes de sa mise en œuvre se succèdent et dessinent pour ce vecteur énergétique polyvalent une trajectoire de passage à l'échelle.

François de Rugy, ministre de la Transition écologique et solidaire et **Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie et des Finances signent aujourd'hui avec les dirigeants de grandes entreprises françaises de l'énergie le **Contrat Stratégique de la Filière Industries des Nouveaux Systèmes Energétiques**. Il vise à faire de la transition énergétique un levier de réindustrialisation pour la France.

Parmi les projets structurants de ce Contrat de Filière qui engage de manière réciproque l'Etat et les acteurs privés : le développement d'une filière française compétitive de l'hydrogène décarboné, pour l'ensemble des usages chimie et énergie :

- par la massification de la demande pour les technologies matures
- et le soutien à l'innovation pour les technologies d'avenir.

« Au-delà des réponses qu'il apporte dans la lutte contre le changement climatique et pour l'amélioration de la qualité de l'air, l'hydrogène peut contribuer à réindustrialiser notre pays. L'enjeu est majeur et les perspectives immenses. Ce contrat de filière est un pas supplémentaire vers la constitution de champions français des technologies de l'hydrogène. Il est le signe d'une filière française d'excellence qui se structure et se mobilise face à une concurrence mondiale particulièrement rude. En le signant, l'Etat s'engage à soutenir le développement de cette filière industrielle. » déclare Philippe Boucly, Président de l'AFHYPAC.

Engagements pour la Croissance Verte : deux signatures majeures pour la filière hydrogène

Articulé avec les Comités Stratégiques de Filières concernés par la thématique hydrogène, l'Etat a mis en place un outil de dialogue pour concrétiser les objectifs du Plan National en complément des appels à projets de l'ADEME, bras financier du plan ; les Engagements pour la Croissance Verte (ECV) qui agissent sur l'environnement réglementaire, normatif et organisationnel des projets.

Dans ce cadre, deux ECV Hydrogène sont signés ce jour par les ministres et les acteurs de la filière :

- **L'ECV « Production d'hydrogène décarboné pour l'industrie »** directement en lien avec le CSF Industries des nouveaux systèmes énergétiques. Aujourd'hui, la production nationale d'hydrogène est obtenue essentiellement par vaporeformage. L'ambition du Plan National confirmé dans le projet de la programmation pluriannuelle de l'énergie est de parvenir à décarboner 10% de la production d'hydrogène à l'horizon 2023 et entre 20 et 40% à l'horizon 2028. Les industriels se positionnent sur :

- la décarbonation des usages industriels actuels, en implantant des solutions de production et de stockage d'hydrogène renouvelable ou bas carbone sur des hubs industriels déjà producteurs et/ou consommateurs d'hydrogène

- les nouveaux marchés chez les industriels fortement émetteurs de CO₂, pour produire du méthane de synthèse ou des e-fuels

- et les marchés diffus pour dynamiser la filière française d'électrolyse.

Les signataires de cet ECV regroupent l'ensemble des acteurs positionnés le long de la chaîne de valeur : industriels producteurs d'hydrogène, énergéticiens, start-up et ETI, industriels utilisateurs de l'hydrogène ; centres de recherches ou laboratoires.

L'État s'engage pour sa part notamment sur des objectifs et des actions visant à valoriser l'hydrogène décarboné et clarifier la réglementation pour la fabrication et le transport d'hydrogène industriel.

- **L'ECV « Hydrogène dans la mobilité routière »** dans lequel les acteurs de la filière s'engagent à concrétiser les objectifs fixés dans le Plan Hydrogène en développant de nouveaux véhicules et composants hydrogène, des nouvelles stations de distribution d'hydrogène ; et en déployant la mobilité hydrogène au travers d'écosystèmes territoriaux et d'objectifs quantifiés d'introduction de véhicules et stations de recharge. L'Etat s'engage sur des actions législatives et réglementaires pour faciliter le déploiement des infrastructures et des véhicules hydrogène. Les signataires de cet ECV regroupent notamment des équipementiers de rang 1 et des constructeurs ainsi que des fournisseurs de stations hydrogène.

Les industriels travaillent, sous l'égide de l'AFHYPAC et du CEA, pour la signature d'autres ECV Hydrogène articulés avec les CSF¹ correspondants : mobilité ferroviaire, mobilité maritime et fluviale, stockage de l'énergie et notamment un ECV dédié aux Zones Non-Interconnectées.

Si les industriels et les services de l'Etat structurent leur collaboration au travers des ECV et des CSF, les territoires sont également les acteurs de ce déploiement et portent des projets adaptés à leurs spécificités. Les régions, notamment, intègrent l'hydrogène comme vecteur de stockage de l'énergie solaire ou éolienne, et travaillent ensemble à l'arrivée de trains à hydrogène sur leurs lignes régionales. Elles développent des écosystèmes territoriaux permettant le déploiement de véhicules à hydrogène et de stations de recharge, et dans lesquels l'hydrogène décarboné est au cœur de hubs énergétiques et industriels forts.

¹ Industriels de la Mer, Automobile, Ferroviaire, Industries des Nouveaux Systèmes Energétiques, Aéronautique, Chimie et Matériaux

Claire Bourgeois-République, vice-présidente de l'agglomération du Grand Dole, Alain Leboeuf, président du SyDEV (syndicat d'énergie de Vendée) et Valérie Nouvel, vice-présidente du Conseil départemental de la Manche, se félicitent au nom du *Club des élus – acteurs de l'hydrogène* des engagements pris pour accompagner la filière. « *Les engagements pris aujourd'hui confortent le choix des nombreux territoires déjà fortement investis dans le déploiement de l'hydrogène, déclare Claire Bourgeois-République. Ils vont les aider à mieux anticiper les métiers de demain et les besoins en formation associés à leurs projets territoriaux de transition énergétique, qu'il s'agisse de reconvertir des territoires d'industrie, répondre aux défis de la mobilité propre ou améliorer le pilotage des réseaux locaux d'énergie. 40 000 emplois liés au développement de la filière hydrogène en France peuvent être créés en 2030, une opportunité dont les territoires ont saisi tout le potentiel* ».



La filière française hydrogène a tous les atouts pour prendre une place sur la scène mondiale

Une étude publiée par l'AFHYPAAC en avril 2018 estime² à environ 40 000 le nombre d'emplois potentiels en 2030 liés au développement de la filière hydrogène toutes applications confondues pour un chiffre d'affaires de 12 milliards d'euros pour les industriels français dont près de la moitié pour les exportations. **La France a tous les atouts** : une recherche d'excellence, des territoires engagés dans la transition écologique, des grands groupes au

² Etude : « Développons l'hydrogène pour l'économie française » - avril 2018 réalisée avec le concours du cabinet McKinsey pour l'AFHYPAAC, le CEA, Air Liquide, Alstom, EDF, Engie, Faurecia, Hyundai, Michelin, Plastic Omnium, SNCF, Total, Toyota.

rayonnement mondial et des PME à haute valeur ajoutée. Tous les acteurs de la filière, fédérés au sein de l'AFHYPAC, ont une place à prendre dans la compétition mondiale.

Politique industrielle et transition écologique peuvent aller de pair pour créer de la valeur et de l'emploi sur les territoires. Les engagements pris aujourd'hui par l'Etat et les industriels vont dans ce sens.

Le travail se poursuit pour préciser la trajectoire qui va permettre le développement d'une filière française compétitive de l'hydrogène décarboné et notamment la garantie d'un soutien financier à hauteur des enjeux sur plusieurs années.

A PROPOS DE L'AFHYPAC

Regroupant plus de 140 membres, l'AFHYPAC fédère les acteurs de la filière Hydrogène en France : entreprises, laboratoires et instituts de recherche, pôles de compétitivité, collectivités territoriales, associations régionales. Son ambition : accélérer le développement de solutions hydrogène au bénéfice de la transition énergétique et de la société.

A PROPOS DES ECV

Signataires de l'ECV « Production d'hydrogène décarboné pour l'industrie »

L'AFHYPAC (Association Française pour l'Hydrogène et les Piles à Combustible) représentée par Philippe Boucly, son président ; **La société Air Liquide** représentée par François Darchis, son directeur et membre du comité exécutif du groupe ; **La société AREVAH2GEN**, représentée par Pascal Pewinski, son président directeur général ; **Le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies nouvelles)**, représenté par François Jacq, son administrateur ; **La société ENEDIS**, représentée par Yves Barlier, son directeur de programmes ; **Le groupe ENGIE** représentée par Isabelle Kocher, sa directrice générale ; **La société GRTGaz** représentée par Thierry Trouvé, son directeur général ; **La société EDF** représentée par Henri Lafontaine, son directeur exécutif ; **La société McPHY**, représentée par Bertrand Amelot, son directeur général adjoint ; **La société SYLFEN**, représentée par Nicolas Bardi, son président directeur général.

Signataires de l'ECV « Hydrogène dans la mobilité routière »

L'Association Française de l'Hydrogène et des Piles à Combustible (AFHYPAC), représentée par Philippe Boucly, son président ; **La Société Air Liquide**, représentée par François Darchis, son directeur et membre du Comité Exécutif du groupe ; **La Société Ataway représentée par Jean-Michel Amaré**, son président ; **Le Conseil National des Professions de l'Automobile**, représenté par Xavier Horent, son délégué général ; **Le groupe Engie représenté par Isabelle Kocher**, sa directrice générale ; **Le groupe Faurecia**, représenté par Patrick Koller, son directeur général ; **La société EDF** représentée par Henri Lafontaine, son directeur exécutif ; **La société McPhy**, représentée par Bertrand Amelot, son directeur général adjoint ; **Le groupe Michelin**, représenté par Florent Ménégaux, son président ; **Le groupe Plastic Omnium**, représenté par Valérie Bros, sa Secrétaire générale et directrice juridique ; **La Plateforme automobile (PFA)** représentée par Luc Chatel, son président ; **La société Safra** représentée par Vincent Lemaire, son président ; **La société Symbio**, représentée par Fabio Ferrari, son Directeur Général.